

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 7 mars 2017
CO 037 DE

**Nombre de
Conseillers**

En exercice : 94

Présents : 74

Votants : 83

Etaient présents : Michel FRANCONY (Président), Jean-François GAILLARD, Claude ROMANET, Alain CHOULOT, François PERRIN, Jean-François CETRE, Dominique BONNET, Martine VUILLEMIN, Gilles BEDER, Yves DECOTE, (Vice-Présidents), Jean-Baptiste BAUD, David GUY, Bernard AMIENS, Sylvie REGALDI, Jean-Jacques COURT, Martine PINGAT CHANEY, René MOLIN, Christine CHATEAU, Claire LUCAS VERNUS, Hubert DELACROIX, Jean-Paul BUCHET, Roland BERTHELIER, Patrice VILLALONGA, Denis BRENIAUX, Florent GAILLARD, Denis MOREL, Angélique NOROY, Marie-Christine CHAUVIN, Robert MOUGET, Pierre GUINCHARD, Roger CHAUVIN, Thierry GUINCHARD, Jean-Marie BAILLY, Valérie PAQUIEZ, Alain MURCIER, Jean-Pierre PETITGUYOT, Michel FEVRE, Jean-Luc BROCARD, Roger GROS, Jacques FAIVRE, Laetitia DOS SANTOS, Pascal DROGREY, Jean-Baptiste MERILLOT, Bernard DODANE, Marie-Ange CAPRON, Colette GIRARD, Jean-Luc LETONDOR, Dominique PELLIN, Hubert MOTTET, Christelle MORBOIS, Jean-Jacques DE VETTOR, Catherine CATHENOZ, André JOURD'HUI, Danièle CARDON, Jacky REVERCHON, Marie-Madeleine SOUDAGNE, Jacques GUILLOT, Lucie DODANE, Christian JAQUIER, Françoise WEBER, Patrick MONTEVECCHIO, René BERNARD, Marie-Thérèse BROCARD, Adrien LAVIER, Christian PROST, Odile SIMON, Clément FORET, Gérard MATHIEU, Jean-Christophe OUDET, Henri DORBON, Laurent MENETRIER, Jean BOYER, Michel BONTEMPS, Bernard ONCLE.

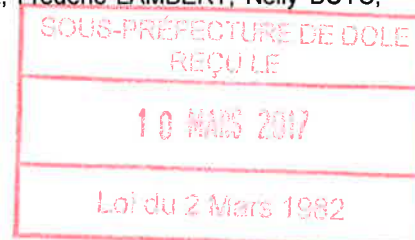
Pouvoirs transmis à des Conseillers : Rémy VIENNET à Claude ROMANET, Cyril ACCARD-GUILLOIS à François PERRIN, Sylvain BENETRUY à Jean-Luc BROCARD, Véronique LAMBERT à Dominique BONNET, Claudine ROUEFF à Claire LUCAS VERNUS, Yann PINGUAND à Marie-Thérèse BROCARD soit 6 pouvoirs détenus par des Conseillers.

Pouvoirs transmis à des Suppléants : Eric TOURNEUR à Charles VALET, François BOUVERET à Michel MARTINS, Raphaël GAGNEUR à Eric PICHEGRU, soit 3 voix délibératives à des Suppléants.

Etaient Excusés : André VIONNET, Philippe BRUNIAUX, André PROST, René GUINERET, Jean-Louis DUFOUR, Gérard BOUDIER, Bernard BRUNEL, Frédéric LAMBERT, Nelly BUYS, Philippe RIOU, Sébastien JACQUES.

Secrétaire de séance : Monsieur Guy DAVID

Convocation faite le : 28 février 2017



Objet : Fixation de l'indemnité des régisseurs de recettes et d'avance

Vu le décret n°97-1259 du 29 décembre 1997 ;

Vu l'arrêté ministériel ECOR9706083A du 29. 12. 1997 et ECOR9706082A du 29 .12.1997 et du 3 septembre 2001 ;

Vu la note de synthèse n°10 par réf à l'article L 2121-12 du CGCT relative à l'instauration de l'indemnité des régisseurs de recettes et d'avance ;

Entendu l'exposé du Président;

Considérant que par délibération communautaire du 24 janvier 2017, le conseil a créé les régies de recettes et d'avances telles qu'existantes auprès des 3 communautés de communes fusionnées au 1^{er} janvier, qu'ainsi ont été créées 6 régies de recettes auprès des bibliothèques d'Arbois et Poligny, l'aire d'accueil des gens du voyage à Poligny, la crèche de Salins, diverses locations à Salins, le restaurant scolaire d'Arbois et 1 régie d'avance pour l'ALSH d'Arbois ;

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 7 mars 2017
CO 037 DE (SUITE)

Objet : Fixation de l'indemnité des régisseurs de recettes et d'avance

Attendu que par arrêté du 20 février 2017, le Président a nommé les régisseurs ;

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

1-Instaure l'indemnité de responsabilité des régisseurs d'avance et de recettes conformément aux textes en vigueur

2-Charge le Président d'attribuer par arrêté les indemnités telles qu'existantes pour les régies avant fusion

3-Dit que l'indemnité est liée à l'exercice effectif des fonctions de régisseur

Fait à Poligny, les an, mois et jour que dessus,
Pour copie certifiée conforme à l'original,

Le Président,



Michel FRANCONY

